



FONDASYON JE KLERE
Une **Fondation**
une **nouvelle Forme**
de **Citoyenneté**
Une **Nation**

Communiqué

Contact : Marie Yolène GILLES
TEL : (509)3728 8466

Multiplication des actes d'enlèvement : la FJKL condamne l'insouciance des autorités politiques en place et la passivité complice de la PNH.

La **Fondasyon Je Klere (FJKL)** note une nette augmentation des actes d'enlèvement contre rançon à travers le pays ces derniers temps, plus particulièrement dans la région métropolitaine.

L'enlèvement du jeune médecin Hans David THELEMAQUE, interniste à l'Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti (HUEH), est un coup dur pour le personnel soignant haïtien qui, en dépit des conditions de travail exécrables, n'ont jamais failli à leur mission même pendant cette période de COVID-19, ce, malgré le manque d'équipements de protection et le risque qui va avec.

L'industrie du kidnapping qui prend une ampleur inquiétante et démesurée ne saurait être possible sans la complicité de l'Etat et la passivité des forces de l'ordre (police et "armée") qui consomment inutilement une grande partie du budget de l'Etat.

Il est temps de freiner les actes de kidnapping et de garantir la sécurité de la population avant de parler de révision constitutionnelle, de référendum ou d'élections. La seule priorité qui s'impose actuellement c'est la lutte contre l'insécurité. L'incapacité de répondre à cette exigence constitutionnelle doit donner lieu à des changements profonds à tous les niveaux de l'appareil étatique.

La FJKL condamne, sans réserve, les brutalités policières exercées contre les médecins et étudiants qui manifestent pour exiger la libération du médecin kidnappé.

Il est temps de mettre un terme à ces agissements antidémocratiques de la PNH qui rappellent un peu trop le temps des tontons macoutes sous le régime des Duvalier, des forces de sécurité en service et au service.

La FJKL rappelle au haut commandement de la PNH que l'usage abusif de la force au sein des forces de police doit toujours entraîner des sanctions disciplinaires et pénales. L'impunité grandissante au sein de la police est nocive pour la démocratie et l'Etat de droit. Le respect des droits de l'homme par les forces de police est un impératif légal et éthique. C'est un engagement international d'Haïti qui est partie au Pacte Civil et Politique du 16 décembre 1966, à la Convention américaine relative aux droits de l'homme du 22 novembre 1969 et d'autres instruments internationaux de protection des droits humains.

La FJKL dénonce le fait que la Police est de facto en état de grève permanente en violation du principe selon lequel « **nul ne doit participer à la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales en agissant ou en s'abstenant d'agir quand les circonstances l'exigent** ».

La FJKL rappelle enfin que l'Etat a l'obligation de protéger le droit de chacun, individuellement ou en association avec d'autres, de participer à des activités pacifiques pour lutter contre les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Les manifestations brutales de la Police en toute impunité pour disperser les manifestations pacifiques contre l'insécurité, le kidnapping et les manifestations anti-gouvernementales sont inacceptables et doivent faire l'objet d'enquêtes dont les résultats seront connus de tous et suivis de sanctions disciplinaires et pénales appropriées.

Port-au-Prince, 29 novembre 2020